TERRITOIRES D'INDUSTRIE





Qu'est-ce que c'est?

les investissements industriels qui sont susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire (maintien et création d'emploi, perspectives d'amélioration de la compétitivité, contribution à la transition écologique, développement des solidarités).

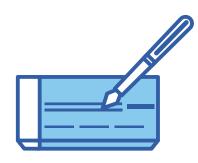


? - Comment procéder ?

Les projets sont à déposer sur des espaces dédiés à chaque région et sont instruits dans une logique de proximité par la Préfecture de région, le Conseil régional et les directions régionales de Bpifrance.



Candidatures ouvertes jusqu'au 1er juin 2021



projets doivent Les être d'au moins 200 000 euros.



Quelques chiffres

86

86 DOSSIERS ONT DÉJÀ VALIDÉS

58 M€ DE SUBVENTIONS EN SOUTIEN DE 462 M€ D'INVESTISSEMENTS.

73 % DES LAURÉATS SONT DES PME ET 23 % DES ETI.

RECTANGLES CLIQUABLES